LA VIGIE DU POULDU
De Janvier à Mars 2019

Bonjour les Amis, chers Amis du Pouldu !

Voici votre première Vigie 2019 et c'est aussi une grande première pour moi de vous la proposer en tant que président…, mais rassurez-vous, rien ne change !

Comme l'an passé, les nouvelles des 3 premiers mois concernant strictement le Pouldu sont rares, la saison est encore loin ! Nous nous intéressons donc aux alentours, Clohars, Moëlan, Groix et Quimperlé, alentours qui nous concernent comme vous le constaterez :
La reprise du projet Algolesko, l'implantation de parc d'aquaculture au large de Moëlan nous touche, le Port de Doëlan et la plaisance, dont l'importance économique est soulignée dans un article, seront certainement impactés…Inquiétude, vigilance !
La mytiliculture, de retour en partie dans la Laïta, ne peut au contraire que nous réjouir, elle est la preuve de la bonne santé de notre rivière.

A la fin de la Vigie vous trouverez le programme des animations de cet été 2019.

Mais avant cet été, du 15 au 28 Avril, nous vous proposons une exposition d'un vieil Ami du Pouldu, Alain Petit, dit Ornicar. N'ayant pu obtenir de lieu pour exposer au Pouldu cet été, cette expo se tiendra à la Chapelle Sainte Anne de Doëlan, parfaitement adaptée aux très grands formats des Draps d'Ornicar !

Enfin, nous avons besoin de bénévoles, merci de vous proposer auprès de Christian- 06 21 50 78 60, ou Yves- 06 88 25 37 98, ou via votre blog, ou enfin par mail : amisdupouldu@laposte.net.

Très bon Printemps en attendant l'Eté !

Merci au Télégramme et Ouest France qui nourrissent notre Vigie.

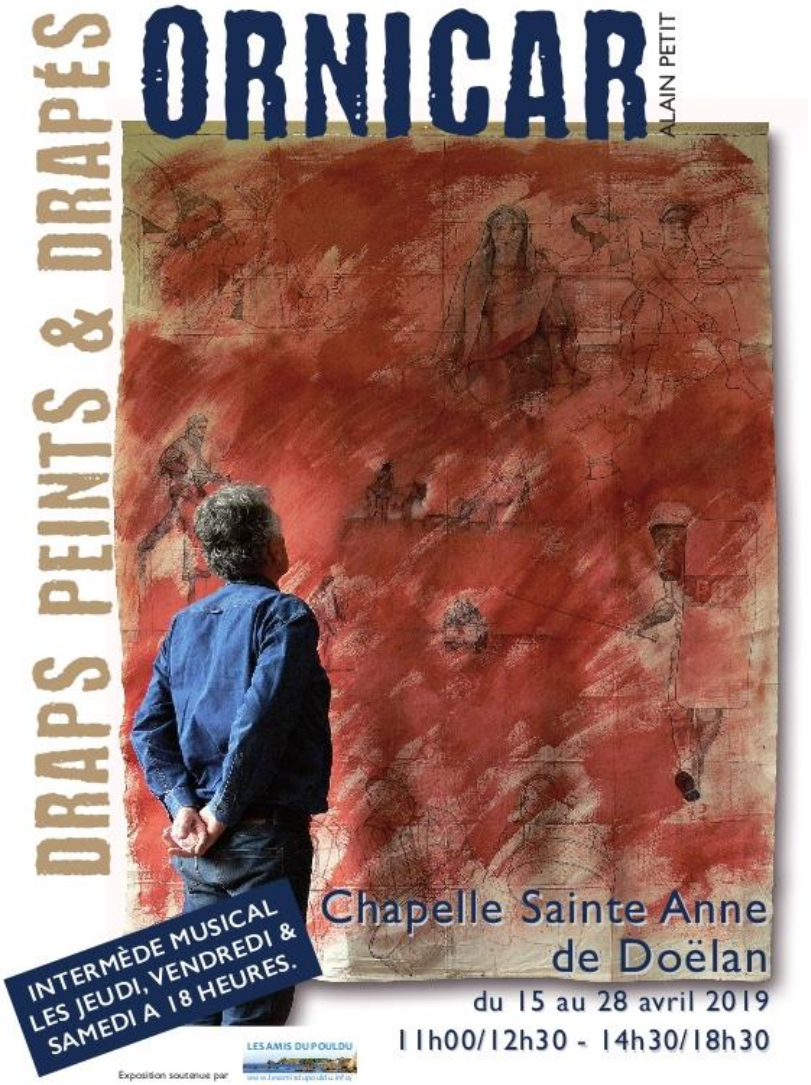

INVITATION AU VERNISSAGE PRIVE

Claude Couderc et Yves Savale ont le plaisir de vous inviter
au vernissage de l'exposition de leur ami Alain Petit, dit ORNICAR

DRAPS PEINTS & DRAPÉS

ORNICAR ALAIN PETIT

Chapelle Sainte Anne de Doëlan

Mardi 23 Avril 18 heures 30

Réponse souhaitée par tel ou SMS, 06 88 25 37 98 ou mail : y.savale@orange.fr

Exposition du 15 au 28 Avril 2019 11h00/12h30- 14h30/18h30

Exposition soutenue par LES AMIS DU POULDU

Pouldu. Bain de la Mor ce dimanche Publié le 28 janvier 2019

Les Givrés du Pouldu donnent rendez-vous ce dimanche. (Archives Le Télégramme)

La cinquième édition du Bain de la Mor, organisée par les Givrés du Pouldu, c'est ce dimanche, plage de Bellangenêt à Clohars-Carnoët. Au programme : bain, 200 mètres nagés, big-baignoire de la Mor mais aussi gouren, beach'art, chiens sauveteurs et gestes de premiers secours. Inscriptions dès le 2 février, de 14 h à 17 h plage de Bellangenêt (participation libre).

Office de tourisme. Une nouvelle adresse pendant les travaux Publié le 10 février 2019

Madeleine Kergoat, présidente de Quimperlé Terre Océane (à droite), a retrouvé Sophie et Isabelle dans les nouveaux locaux.

Le local de l'office de tourisme Quimperlé Terre Océane du Pouldu va subir une cure de rajeunissement pour s'adapter aux nouvelles fonctions d'un office de première catégorie et permettre un accueil des visiteurs dans de meilleures conditions.
Pour toute la durée des travaux de restructurations de la place de l'Océan, le bureau a déménagé depuis le 29 janvier au 19, rue des Grands Sables. Cette rénovation est la première tranche de modernisation des bureaux d'accueil qui doivent s'adapter aux nouveaux modes de communication et à la place que prennent les outils numériques dans le parcours du vacancier. Le personnel, les horaires et les services proposés à la population et aux visiteurs seront les mêmes : espace boutique, réservations spectacles, Pass'nature, tennis et excursions maritimes.

Les horaires d'ouverture

- Hors saison : du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, et le samedi matin, de10 h à 12 h.
- À partir d'avril, du lundi au samedi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
- En juillet et août, du lundi au samedi, de 9 h 30 à18 h 30, et le dimanche, de 10 h 30 à12 h 30.

Algolesko « Renouer le dialogue » Publié le 11 février 2019

Philippe Legorjus :« A Lesconil, les choses sont en place, sans obstacle psychologique ».

En pays de Quimperlé, tout reste à faire pour Philippe Legorjus, dirigeant de la société Algolesko. Le projet de cultures marines devant la plage de Trenez, à Moëlan-sur-Mer, aura été ballotté par plusieurs tempêtes depuis 2013. Les barrières juridiques levées, est-il pour autant en voie d'arriver à bon port ? L'entrepreneur veut le croire, par le dialogue.

La voie est libre pour démarrer l'implantation ?

On ne va pas faire comme ça. On est satisfait de la décision de la cour d'appel de Nantes puisque sur les douze points soulevés, il est donné douze fois raison au projet. C'est une bonne décision, et pas seulement pour Algolesko. Elle était attendue par d'autres porteurs de projets en Bretagne Nord. Des projets bloqués du fait de l'attente de la décision. Ça libère les énergies.
Notre position aujourd'hui n'est pas du tout d'imposer d'une manière brutale la mise en œuvre d'une exploitation des 207 hectares qui nous sont attribués. Le but est de reprendre le projet tel qu'il était au départ, tenir compte de ce qui s'est passé. Parce que ce n'est pas anodin quand même.Ce n'est pas nous qui avons attaqué. Ce sont les associations. Je peux les comprendre. On ne leur en veut pas du tout. Ce qui me dérange, ce sont les arguments non fondés. Mais c'est sans doute qu'on n'a pas assez discuté. J'espère que maintenant on va pouvoir discuter vraiment. Mais c'est un nouveau projet.

C’est un nouveau projet ?

Beaucoup de choses ont changé chez Algolesko. L’actionnariat s’est modifié, avec l’arrivée de Bezhin Breizh pour 20 % du capital, une nouvelle équipe de managers, le retrait partiel de Josick Thaëron. Ça s’inscrit dans un projet de création d’une vraie filière de territoire bretonne autour de la problématique de l’algue, et pas seulement en mer mais aussi les différentes formes de culture et de transformation. C’est heureux que d’autres nous rejoignent.

On a un projet de territoire, un projet économique, dans lequel on souhaite participer à une économie circulaire qui revienne au territoire. On voudrait le faire en harmonie avec les populations locales, comme on l’a déjà fait ailleurs. On est des privés, passionnés par l’océan. Ce n’est pas un projet d’enrichissement personnel à tous crins.

Comment renouer le fil ?

Dans la présentation, on n’a peut-être pas été adroits en communication. Ça n’a jamais été un projet hyper capitalistique, de type intensif. Il a été navrant que sur la zone Moëlan-Riec-Clohars, ça ait été mal compris. Cela dit, pour nous, c’est du passé. J’ai toujours ouvert ma porte, il y a des rencontres qui ont de nouveau lieu maintenant. On n’a pas revu le maire de Moëlan. Par contre, on a commencé à revoir, nous, certaines associations, certains élus, et acteurs locaux, économiques et touristiques et autres. On avait une expérience positive de partage d’intérêts sur tous les plans, d’acceptabilité sociale sur Lesconil et Loctudy. Là, on a des positions inverses, il faut en tenir compte.

L’objectif pour nous est tout d’abord de renouer le dialogue. De repréciser les informations : voilà quel est le projet, voilà ce qu’il y a dedans. Nous, on est fermé sur rien.

Et le projet peut-il évoluer ?

À Lesconil, on a modifié cinq fois le projet. On a réglé les problèmes. Les plaisanciers voulaient un passage, ils passent à travers la concession. Quand on nous dit un projet d’algoculture, mais avec d’autres algues, mais que ce soit moins grand, tout ça discutons. Il n’y a pas d’obstacle. Qu’ils viennent nous dire ce qu’ils veulent plutôt que ce qu’ils ne veulent pas. Il faut démystifier qui on est et ce qu’on veut faire. On n’est pas dans la philosophie d’imposer coûte que coûte un projet, d’amener des cohortes de bateaux pour mettre des filières partout. J’invite tout le monde à venir à Lesconil. Ça lève beaucoup d’interrogations. Les 150 hectares sont gréés. Ça marche. Il n’y a pas d’obstacles psychologiques.

En sachant que l’administration a un rôle aussi. Nous sommes extrêmement contraints. On ne peut pas faire n’importe quoi. On ne peut pas cultiver n’importe quelles espèces. On ne peut pas récolter à n’importe quel moment.

Que va-t-il se passer sur les concessions ?

La décision est tombée en décembre. Par rapport à la saisonnalité, il ne va pas se passer grand-chose cette année. On aura quelques expérimentations à faire, techniques, de tenue à la mer. Il ne va pas y avoir d’emprise lourde. Il y a aussi des problèmes matériels et financiers à résoudre. Il faut réaliser des tests dont on n’aura pas les résultats avant le printemps 2020. Après on pourra éventuellement penser à une montée en puissance, construite, j’espère co-construite. Mais avant qu’on occupe tout le terrain, il va se passer du temps. On est dans le pragmatisme le plus évident. En termes d’emplois, on va devoir mettre une équipe fixe. Vous dire quel va être son dimensionnement, je ne peux pas. Il y a d’autres questions. Où est-ce que l’on va positionner la base ? Où est-ce qu’on va positionner les bateaux ? On redémarre avec cinq ans de distance, on reprend le projet. Il faut rencontrer, discuter, évaluer.

Pouldu. La réhabilitation du blockhaus des Grands Sables avance Publié le 13 février 2019

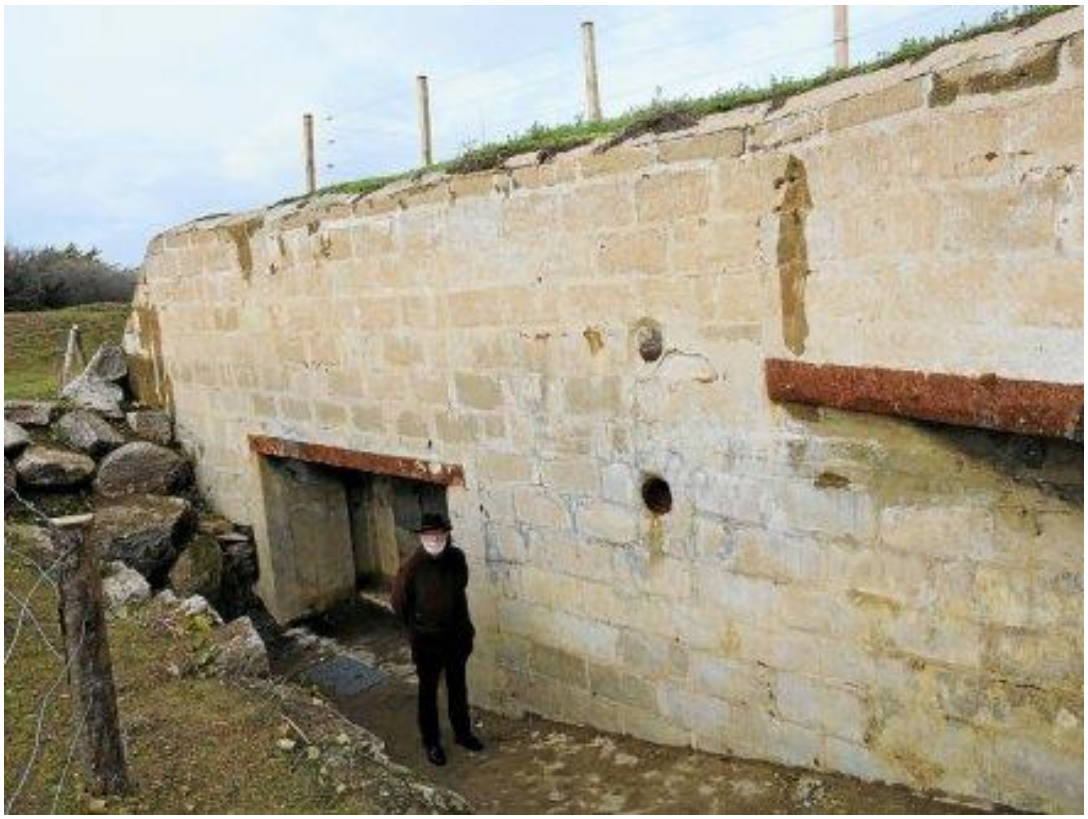

Le conseil des Sages (ici Christian Monnier, le président) a eu une visite guidée de la casemate, jeudi, par Gil Van Meeuwen, président de Mémoire et Patrimoine de Clohars-Carnoët.

Les travaux de réhabilitation de la casemate qui domine la plage des Grands Sables au Pouldu (Clohars-Carnoët) ont bien avancé. Talutage, terrassement et végétalisation sont terminés. Côté plage la fermeture est finie. Côté dunes, elle devrait être achevée sous 15 jours. L'électricité sera ensuite installée et fin mars les bénévoles s'attaqueront aux peintures intérieures.

Des panneaux seront installés en extérieur et à l'intérieur de cette fortification qui assurait la défense de la base des sous marins de Lorient avec d'autres sites sur la commune (Beg an Tour, Porsac'h, le Kérou, Fort Clohars et Bellangenêt). Celle des Grands Sables devait empêcher un éventuel débarquement sur la plage. En 1941, la station apparaissait comme un débouché possible pour une action amphibie des Alliés.

Gil Van Meeuwen, président de l'association Mémoire et patrimoine de Clohars-Carnoët a préparé un document et des plaquettes pour le public. Marcel Gozzi a écrit un livre sur Doëlan dont le tirage est financé par l'association. Le produit de la vente de ce livre servira à financer du matériel.

L'ouverture officielle est prévue pour septembre. Pour l'occasion, la mairie souhaite une exposition. En été, la casemate sera ouverte avec visite gratuite. Hors saison, l'ouverture se fera sur rendez-vous.

Le projet a été porté par le conseil des Sages. L'association Mémoire et Patrimoine a été créée à cette occasion. Les travaux ont été réalisés par les services techniques.

Guidel. Le môle de protection du port va être renforcé

Publié le 20 février 2019

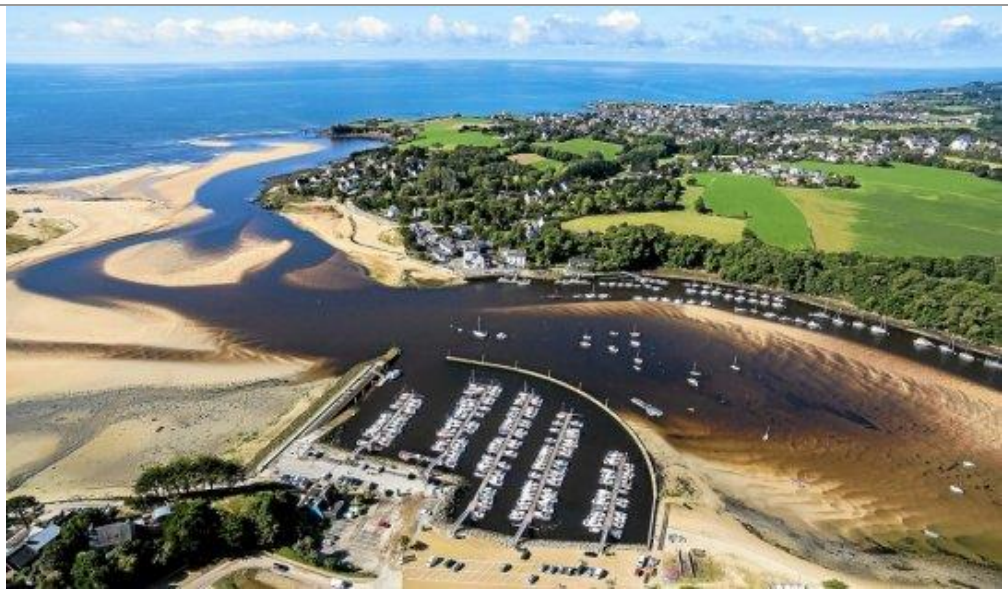

La dégradation progressive des éléments structuraux (murs d'enceintes, dallage supérieur) de la partie la plus éloignée impose une nouvelle intervention afin d'éviter la dislocation complète de l'ouvrage. (DR)

Dans le cadre du programme d'entretien de ses ports de plaisance, Lorient Agglomération va mener une opération de travaux sur celui de Guidel pour renforcer le môle de protection.
À partir du 4 mars, Lorient Agglomération va mener des travaux sur le port de plaisance de Guidel pour renforcer l'extrémité du môle de protection.
Cet ouvrage a déjà fait l'objet de diverses interventions depuis sa construction au début du XXe siècle. Une première partie située au plus proche de la terre a été partiellement renforcée en 2015 lors des travaux d'agrandissement du port de plaisance afin de limiter sa vétusté. La dégradation progressive des éléments structuraux (murs d'enceintes, dallage supérieur) de sa partie la plus éloignée oblige désormais à une nouvelle intervention afin d'éviter la dislocation complète de l'ouvrage.

Groix. Des moules nées, élevées et travaillées sur l'île

Publié le 25 février 2019

C'est au nord-ouest de l'île, protégés des vents et des forts courants, que sont installées sur sept hectares les moulières groisillonnes.

« La moule de Groix est un produit goûteux et facile à travailler en cuisine, commercialisable toute l'année », défend Julien Romagné.

Tous les jours, Julien et Steven vont récolter leurs moules à bord de la barge Mezclew.

À l'aide d'une grue, les filières sont remontées pour y récolter, à la main, les bivalves âgés de 18 à 24 mois.

Les moules sont déchargées à terre par caisse de 200 kg avant d'être nettoyées et empaquetées. Les deux tiers de la production sont expédiés vers le continent.

Julien et Leslie Romagné ont repris le flambeau mytilicole groisillon : depuis moins d'un an, ils exploitent les sept hectares de filières où grandissent des moules de pleine mer réputées. Une reconversion professionnelle réussie pour le couple.
Julien et Steven sont sur le pont depuis 5 h du matin. La saison mytilicole bat son plein en ce mois de février. À bord de la barge Mezclew, les deux hommes extraient jusqu'à 600 kg de moules chaque jour des filières installées au large de Port-Tudy et Port-Lay. À l'aide d'une grue, ils remontent une à une les filières et « récoltent » les bivalves âgés de 18 à 24 mois à la main. Chacune sera rapidement remplacée par un nouveau filin chargé de jeunes moules.

Un captage naturel

C'est la première saison pour Julien Romagné. Il y a moins d'un an qu'avec sa compagne Leslie, ils ont repris les sept hectares de parcs à moules groisillons. Des parcs auparavant exploités par Patrick Saigot, investi désormais dans les Fumaisons de l'île de Groix. Comme leur prédécesseur, les jeunes mytiliculteurs bénéficient du captage naturel de moules de l'île. Avec la technique d'élevage, c'est une des spécificités des moules de Groix.
C'est en 1983, sous l'impulsion des comités départemental des pêches et régional de la conchyliculture, que les Groisillons se sont lancés dans la mytiliculture. « C'était une façon de compenser la baisse de la pêche au thon », raconte Julien Romagné. Mais la production était en baisse depuis une dizaine d'années.

Reconversion professionnelle

Cette reprise de flambeau est une reconversion professionnelle pour le couple qui habite le port de Doëlan, à Clohars-Carnoët (Sud-Finistère). Julien a navigué de longues années dans la course au large - il a été préparateur technique pour Jean Le Cam, Armel Tripon ou encore Fabrice Amadeo ; Leslie, docteur en biologie marine, travaillait à l'Observatoire du plancton.
Ils se sont d'abord lancés sur l'embouchure de la Laïta en 2017 : à Porsmoric, le couple a installé des tables d'élevages où les moules sont élevées en poches. « La technique nous a été inspirée par le plus vieux mytiliculteur de l'Aber-Benoît », sourit Julien Romagné. Sur 1,7 hectare de concession, les mytiliculteurs escomptent une récolte annuelle de 30 tonnes à terme.

Deux tiers de la production vendu sur le continent

« Groix nous permet d'être mytiliculteurs à 100 % », apprécie Julien Romagné. Le jeune professionnel continue d'apprendre tous les jours son nouveau métier. Depuis quelque mois, il est épaulé par Steven, un jeune Lorientais qui s'est installé sur l'île il y a quelques années et qui a fait ses études au lycée maritime d'Étel. « C'est ma bonne étoile », sourit Julien Romagné.

Pays de Quimperlé. Le poids économique de la plaisance

Bateaux au mouillage à Porsmoric avec vue sur l'entrée du port du Bas-Pouldu à Clohars-Carnoët.

Sept ports, cinq associations d'usagers et un poids économique non négligeable : état des lieux de la plaisance en pays de Quimperlé.

Afin de disposer d'un aperçu des activités liées au littoral, préalable à un plan d'action que la collectivité entend mener, Quimperlé communauté a fait dresser un portrait de sa bande côtière qui s'étire sur trois communes : Moëlan-sur-Mer, Clohars-Carnoët et Riec-sur-Belon. Cette étude de juin 2018, réalisée par Quimper Cornouaille développement, présente les spécificités du patrimoine naturel et maritime et détaille également les activités économiques, notamment celles liées à la plaisance.

Comme le rappelle cette étude, le littoral de Quimperlé communauté s'appuie sur sept ports, ceux de Clohars-Carnoët (Pouldu et Doëlan), Moëlan-sur-Mer (Bélon, Brigneau et Merrien) et Riec-sur-Bélon (Bélon, Rosbras). S'ajoutent également deux zones de mouillages. De l'Aven à la Laïta, l'ensemble totalise, selon l'étude, 1 650 places sur corps-morts. Ce sont par exemple 200 places à Rosbras, 125 mouillages à Brigneau, 164 à Merrien et 330 sur le Bélon.

Port du Bélon, Moëlan-sur-Mer.

Cinq associations actives

Les associations de plaisanciers sont également présentes. Elles sont au nombre de cinq. Trois sur Moëlan-sur-Mer : l'association des plaisanciers du port de Brigneau (APB) qui compte une quarantaine d'adhérents, l'association des pêcheurs plaisanciers de Merrien (APPM) qui en compte 48 et l'association des pêcheurs plaisanciers usagers du Bélon (Apub) forte de 68 adhérents. À Clohars-Carnoët, il y a l'association des pêcheurs plaisanciers des ports de Clohars-Carnoët (APPPCC). « Nous avons cette année un total de 142 adhérents. Nous aimerions avoir un nombre d'adhérents égal au nombre de bateaux, mais ce n'est pas le cas hélas », note Marc Cornil, son président. Il souligne la « belle progression » de son association puisqu'en 2014 celle-ci totalisait seulement 70 adhérents. Enfin, à Riec-sur-Bélon, il existe là aussi une association, celle des pêcheurs plaisanciers Aven-Bélon (Appab). Elle compte 120 adhérents.

Services portuaires

Ces associations jouent un rôle important. L'Appab organise tous les ans le permis côtier et des réunions sécurité mer dont la prochaine est prévue fin mars, début avril, au port de Rosbras.
« Nous agissons en permanence pour la défense des plaisanciers et de nos ports », avance de son côté Marc Cornil de l'APPPCC. Les associations veillent aussi aux bonnes pratiques. Le 4 février dernier, lors de l'assemblée générale de l'Apub, son président Jean-Pierre Grataloup a rappelé le code de bonne conduite élaboré par cette dernière. Un document installé sur le port du Bélon où il n'existe pas d'aire de carénage.
« Nous agissons en permanence pour la défense des plaisanciers et de nos ports »
Sur le littoral de Quimperlé communauté, deux aires sont recensées : celle de Kerdruc-Rosbras à Riec et celle toute récente de Doëlan. Inaugurée en octobre 2018, cette cale située sur la rive droite du port de Doëlan est entrée en service au début de l'été 2018. Le résultat d'un long dossier qui, comme le soulignait alors le maire de Clohars « n'a pas été un long fleuve tranquille », mais dont le résultat correspond selon lui « à l'attente des professionnels et des plaisanciers ». À cela s'ajoutent aussi des infrastructures plus légères comme les cales de mise à l'eau.

39 entreprises liées au nautisme

La configuration des lieux - passe dans la Laïta, ria à remonter pour le Bélon - peut selon l'étude constituer un frein au développement des escales. Néanmoins, à l'année, ce sont quelque 1 800 bateaux qui s'arrêtent dans les différents sites. Ce n'est pas rien puisque le budget moyen par bateau et nuitée est estimé à 87 €. Au poids économique des escales, s'ajoute celui des entreprises travaillant dans le nautisme. Selon l'étude réalisée, le chiffre d'affaires généré par 39 entreprises (construction, réparation, services…) s'élève à 13,50 M€. Sur le territoire, le poids des équipementiers (21 %) et des entreprises de la réparation-maintenance (33 %) est même supérieur à celui enregistré en Cornouaille.

Conseil. Les orientations budgétaires ont été présentées

Le conseil municipal de Clohars-Carnoët qui s'est tenu, ce mercredi 27, a débuté par les questions d'urbanisme. Le maire a été autorisé à déposer une demande de permis d'aménager pour la création de deux lots à bâtir, au Pouldu, entre le boulevard des plages et l'allée des Hirondelles.
Au Petit Penhars et à Penhars, la commune va céder, pour 1 € le m^2, deux parcelles classées en zone A (agricole). Le conseil a approuvé la dénomination de plusieurs voies : allée de la ferme (près du centre de secours), chemin de Kernevenaz, allée des Salicornes, chemin de la Grenouille (au Pouldu), Clos des 7 îles (au Kérou), Clos de Prat Foën (à Doëlan). Rue des Ajoncs, deux parcelles qui supportent la voirie sont acquises gratuitement par la collectivité. De même à Lanmeur, suite à la création du lotissement « Bois de Lanmeur ».
Place, ensuite, au débat d'orientation budgétaire. 2019 verra l'achèvement du principal chantier de la mandature : l'extension de la salle des sports. De nouveaux projets débuteront cette année : la réalisation d'une voie cyclable, la rénovation de l'ancien tri postal en espace solidaire, le lancement de la rénovation urbaine au Pouldu.

Kerzellec. Ils perpétuent la tradition

Publié le 01 mars 2019

Jeudi à Kerzellec, au Pouldu, Roger Audren et son équipe marquaient la fin de la saison paniers par une pause gourmande. Dans le Ty Forn au feu de bois Luciane faisait des crêpes exceptionnelles de légèreté. Son secret ? Une pâte avec des produits de premier choix. Lait et œufs de la ferme, une très bonne farine et surtout un savoir-faire inégalable apprécié par tous. Ils sont entre dix et quinze à se retrouver le mercredi ou le jeudi pendant douze semaines depuis 2009. Rendez-vous pour la prochaine saison.

Place Nava. L’aménagement paysager est en cours Publié le 12 mars 2019

Les arbres qui seront plantés sur le parvis de la salle de sorts et de son extension, route de Quimperlé, seront les mêmes que ceux qui ont été plantés place Nava.

Lundi, l’équipe des espaces verts de la commune a travaillé avec 15 étudiants, encadrés par deux professeurs, place Nava, à Clohars-Carnoët. Ces jeunes sont en BTS horticulture et aménagement paysager au lycée de l’Aulne à Châteaulin. Ils sont ainsi passés de la théorie à la pratique et ont testé le travail en groupe. C’est la première fois qu’un lycée intervient ainsi sur la commune. Intervenir dans une collectivité permet d’ouvrir un éventail plus grand lors de leur future recherche d’emploi.

La Longère. Un rafraîchissement réussi Publié le 21 mars 2019

C’est Gwendal Joliff, des services techniques, qui s’est attelé à la peinture de la galerie cloharsienne. Cela lui a demandé une semaine de travail

À l’occasion de la future exposition autour des œuvres de Seligmann, un peintre allemand qui a passé du temps au Pouldu, les services techniques de la commune de Clohars-Carnoët ont refait une mise en peinture des murs de la Longère, qui sont passés d’une sorte de blanc cassé à deux teintes différentes de gris.

Il s’agissait donc de donner une nouvelle vie à ce lieu, juste avant l’exposition de l’année organisée par le service culturel, en particulier la Maison Musée, et qui aura lieu du 30 juin à mi-septembre.

Ce nouveau visuel plus « galerie », plus contemporain, sert également pour les expositions en cours qui en profitent avec plaisir, comme celle des illustrations de Rozenn Brecard, ouverte les samedis et dimanches de 10 h à 18 h jusqu’au 31 mars. L’artiste organise d’ailleurs un finissage à partir de 17 h, pour terminer son exposition en beauté, et dans ce nouvel écrin.

PROGRAMME DES ANIMATIONS ETE 2019

Jeudi 18 Juillet 2019

1° Grand Concours de Châteaux de Sable

Plage de Bellangenet

Gratuit

Ouvert à 40 équipes, le concours se terminera par une remise des prix devant le bar Le Galatée.
De nombreux lots à gagner Inscription au bar le Galatée le mercredi matin de 10 h à midi

****

Mercredi 24 juillet 2019

Animations rue des Grands Sables au Pouldu

De 11 h à 20 h

Accès gratuit

Pour sa quatrième édition, Art Pouldu présentera toute la journée Place Gauguin des œuvres d'artistes sur le thème « Chemins creux de l'arrière-pays, Kerzellzc et Saint Maudet », avec le concours des commerçants des Grands Sables. En fin de journée, certaines œuvres feront l'objet d'une vente aux enchères au profit d'une association locale. Pour les jeunes un jeu et un concours de dessins seront organisés, avec lots et récompenses aux participants.
Balades en calèches (1,5 €) - Musique- Animations- Pot convivial à 19 h 30

****

Jeudi 9 août 2019

2°Grand Concours de Châteaux de Sable

Plage de Bellangenet

Gratuit

Ouvert à 40 équipes, le concours se terminera par une remise des prix devant le bar Le Galatée.
De nombreux lots à gagner Inscription au bar le Galatée le mercredi matin de 10 h à midi

Les Amis du Pouldu

www.lesamisdupouldu.info